

S'informer et faire suivre l'information.

Associations alsaciennes :

DESTOCAMINE

<https://www.destocamine.fr/>

<https://www.facebook.com/destocamine/>



EAU EN DANGER :

<https://www.facebook.com/Eau-en-danger-100335948610287>

Pour les avocats et actions : faire un don ou adhérer à Eau en

Danger :

<https://www.helloasso.com/associations/eau-en-danger/formulaires/1/widget>

Presse Allemande :

Badische  Zeitung

<https://www.badische-zeitung.de/suche/?q=Stocamine>

Blog de Marcos Buser (Suisse) :

<https://www.nuclearwaste.info/?lang=fr>

Blog en français, allemand et anglais.



En Loire Atlantique :

Comité StopBure en Retz

<https://bure-en-retz.retzien.fr/>

<https://www.facebook.com/enretz.bure.1>

Le comité envoie régulièrement des infos sur Bure et StocaMine, n'hésitez pas à vous inscrire (sans adhésion) : comite-stopbure-en-retz@riseup.net



Le comité devant la préfecture de St Nazaire :



Ne jetez pas ce tract dans la rue, donnez-le à un-e ami-e. Merci.

Page 4

L'arsenic,
c'est fantastique!



L'ÉTAT FRANÇAIS
VEUT POLLUER LA
PLUS GRANDE
NAPPE
PHRÉATIQUE
D'EUROPE !
7 millions de citoyens
touchés !

1997 : l'Etat autorise **StocaMine** (10 km de Mulhouse) à enfouir pendant 30 ans **320 000 t de déchets chimiques ultimes toxiques à 600m.**

les experts certifiaient que :

- Le sous-sol sera stable pour **des milliers d'années.**
- Le sous-sol sera **éternellement épargné par l'eau.**
- **La réversibilité est assurée.**



Ce projet est un « pôle d'excellence environnemental » !

1999 : **début** de l'enfouissement malgré l'opposition des associations.

Seulement 3 ans plus tard :

2002 : **Un incendie** éclate dans la mine et **dure plusieurs mois.**

2003 : Pour éviter les risques de pollutions, les associations, les élu-es, exigent un **déstockage TOTAL de TOUS** les déchets, comme le prévoit la loi. L'état refuse, mais demande une « expertise » suivie d'autres expertises...

2013 : Le **gouvernement** décide la **fermeture du site après retrait d'une partie** du mercure. Une nouvelle « expertise » est demandée, suivie d'autres expertises... Ainsi jusqu'en 2020...

2021 : Il reste **42.000 tonnes** : mercure, cadmium, chrome, cyanure, produits phytosanitaires, etc, **et des produits inconnus.** L'état sait que la nappe phréatique sera polluée. La nappe va de la Suisse à la Hollande.

Page 1

